



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi : jour de réception du maire du Gosier

GOSIER, LE 27 JUILLET 2020 — Le Maire du Gosier, Cédric CORNET, informe la population que le jour de réception des administrés est le vendredi, sauf en cas d'impondérable, l'information sera alors affichée en mairie.

À partir du vendredi 31 juillet, de 8h15 à 12h, les administrés seront reçus sans rendez-vous en mairie et seront inscrits par ordre d'arrivée.

En raison des dispositions en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, les personnes devront être munies de leur propre masque, non fourni par la ville. L'administré devra en amont formaliser sa demande par écrit, celle-ci sera laissée au Maire au moment de l'entretien pour le suivi administratif.

Renseignements : Cabinet du maire 0590 93 99 29